

## Le courrier "Under cover" de la légation de Belgique à Lisbonne 1940-1945

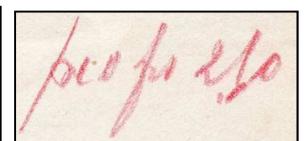
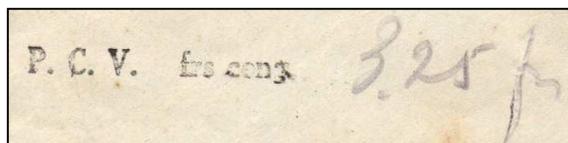
Par Thomas Lindekens



### Introduction

Lorsque la Belgique capitula le 28 mai 1940, les relations postales avec le Congo Belge furent interrompues. Dès lors les personnes qui voulaient quand même communiquer avec la colonie durent ruser. Elles mirent en place un système d'acheminement via des pays neutres. Les lettres étaient envoyées à l'adresse d'un passeur de courrier à Lisbonne/Portugal qui les groupaient et les mettaient dans une grande enveloppe (under cover) à destination de Léopoldville où le courrier était censuré et redistribué.

Cet article prouvera que la légation de Belgique à Lisbonne faisait passer du courrier à destination du Congo Belge via un service de lettres de groupages (under cover). La particularité de ces lettres est l'absence totale d'affranchissement au départ. Elles portent toutes une inscription au crayon bleu ou rouge: "PCV fr" + un montant, cette marque manuscrite sera remplacée vers 1944 par une griffe " P.C.V. frs Congo" + un montant au crayon. Pour le moment, on ne sait pas où était appliquée cette marque.

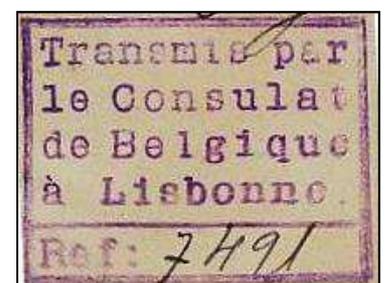


Ce montant s'embles correspondre au tarif de la lettre intérieur qui est:

Du 1-7-1940 au 30-11-1940:	1.25fr. pour les 10 premiers grammes. + 0.75fr./10gr supplémentaires.
Du 1-12-1940 au 14-9-1945	2.50fr. pour les 10 premiers grammes. + 0.75fr./10gr supplémentaires.

Ce port (=échelon) était payé par le destinataire au Congo Belge sous forme de timbres (taxes ou autres) ou d'argent liquide.

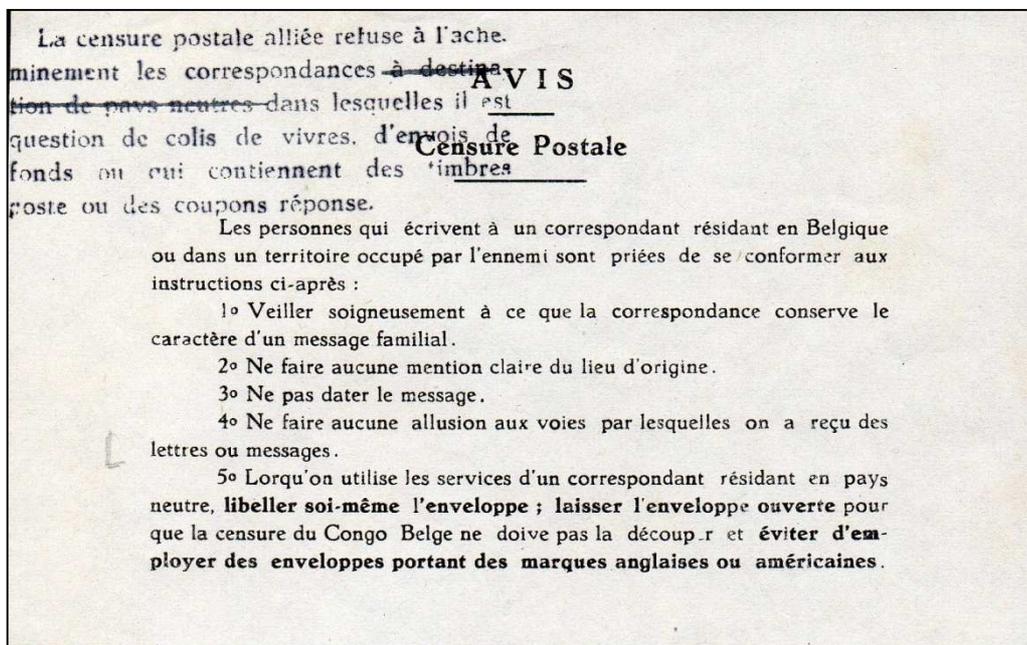
Il existe à ce jour une seule lettre avec un cachet rectangulaire mauve "Transmis par le consulat de Belgique à Lisbonne - Ref..."



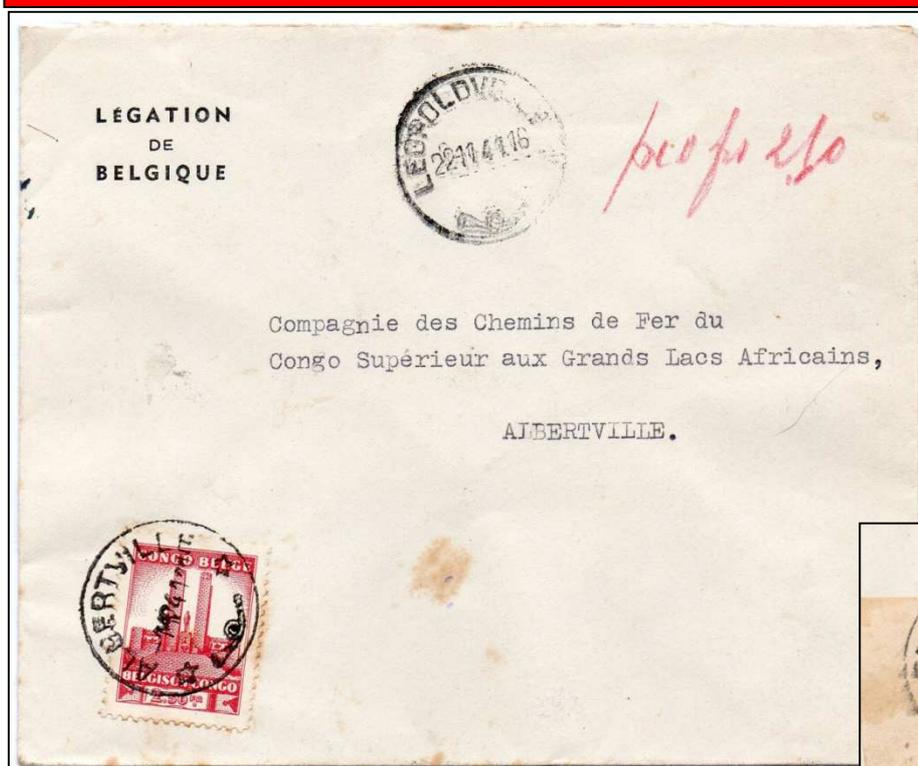
## Les Congolâtres

Deux possibilités m'ont été proposées afin de déterminer la signification de PCV: "Payé Contre Valeur" et "Payé Contre Vérification".

Ces lettres étaient pour la plupart transportées ouvertes, comme le signale cet avis de la censure du Congo Belge retrouvé dans l'une d'entre elles.



### Histoire postale



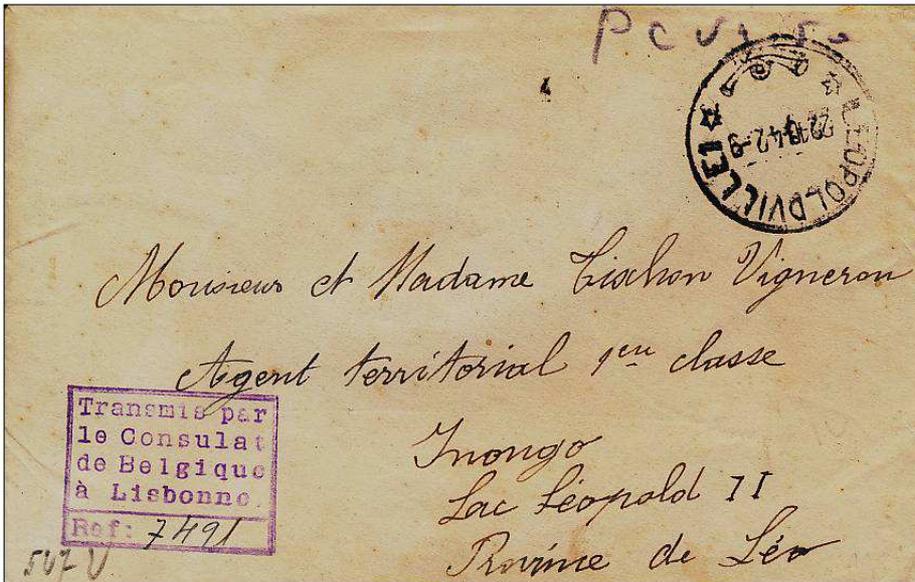
Lettre expédiée de la légation de Belgique à Lisbonne en PCV et acheminée par enveloppe de groupage à destination d'Albertville / Congo Belge où elle parvint le 1 décembre 1941. Cachet de passage par Léopoldville 1, le 22 novembre 1941.



Marque manuscrite au crayon rouge "PCV frs 2,50".

Tarif: 1<sup>er</sup> port intérieur: 2.50fr. (du 1-12-1940 au 14-9-1945), ce montant fut payé par le destinataire le 1<sup>er</sup> décembre 1941 à l'aide d'un timbre à 2.50fr. de l'émission dite "Monument Albert".

La lettre fut censurée et fermée à Léopoldville 1, le 21 novembre 1941 avec une bande (type Aa selon l'étude de Jeukens) "CENSURE CONGO BELGE".



Lettre transmise via la légation de Belgique à Lisbonne en PCV et acheminée par enveloppe de groupage à destination d'Inongo / Congo Belge où elle parvint le 27 octobre 1942. Cachet de passage par Léopoldville 1, le 22 octobre 1942.

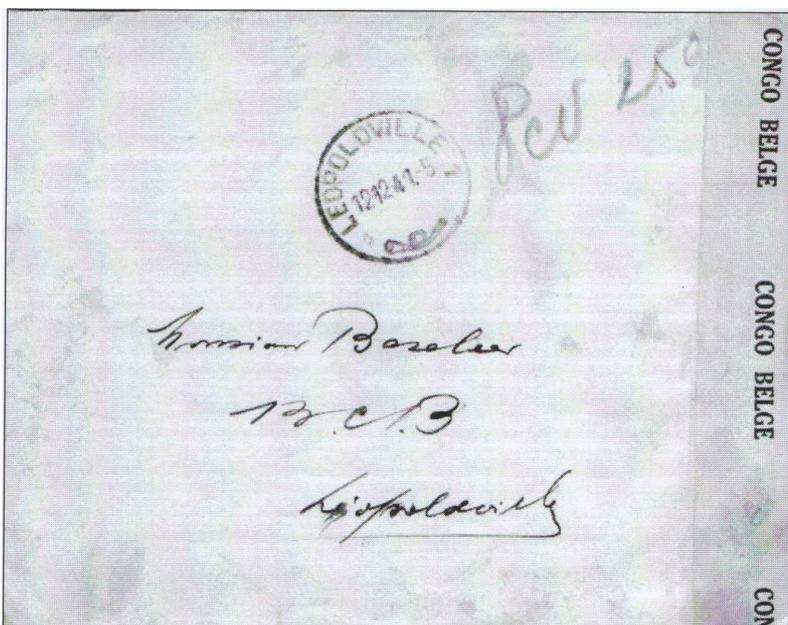
Marque manuscrite au crayon bleu "PCV frs 2,50".

Source: Collection privée

Tarif: 1<sup>er</sup> port intérieur: 2.50fr. (du 1-12-1940 au 14-9-1945), ce montant fut payé par le destinataire le 27 octobre 1942.

La lettre fut censurée et fermée à Léopoldville 1, le 21 novembre 1941 avec une bande (type Aa) "CENSURE CONGO BELGE" + numéro de censeur "42".

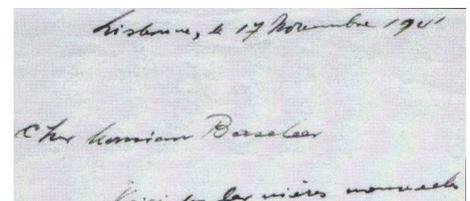
Cachet violet "transmis par le consulat de Belgique à Lisbonne. Ref: 7491"



Lettre écrite le 17 novembre 1941 à Lisbonne et transmise par la légation de Belgique à Lisbonne en PCV et acheminée par enveloppe de groupage à destination de Léopoldville / Congo Belge où elle parvint le 12 décembre 1941.

Marque manuscrite au crayon bleu "PCV frs 2,50".

Tarif: 1<sup>er</sup> port intérieur: 2.50fr. (du 1-12-1940 au 14-9-1945), ce montant fut payé par le destinataire.



Bande de censure (type Aa) "CENSURE CONGO BELGE" apposée à Léopoldville 1.

Source: Collection privée

*Les Congolâtres*



Lettre acheminée via la légation de Belgique à Lisbonne (même destinataire que la lettre précédente) en PCV et acheminée par enveloppe de groupage à destination de Léopoldville / Congo Belge où elle parvint le 28 octobre 1941. Cachet de passage par Boma le 24 et 25 octobre 1941

Marque manuscrite au crayon rouge "PCV 4f".

Tarif: (du 1-12-1940 au 14-9-1945),

- 1<sup>er</sup> port intérieur: 2.50fr.
- 2<sup>ème</sup> port intérieur: 0.75fr.
- 3<sup>ème</sup> port intérieur: 0.75fr.

-----  
4fr.

Ce montant fut payé par le destinataire le 28 octobre 1941 à l'aide d'une bande de 4 de timbres taxe à 1fr.

La lettre fut censurée à Boma le 24 ou 25 octobre 1941 avec une griffe (type Baa selon l'étude de Jeukens) "CENSURE CONGO BELGE" en noir".

Les Congolâtres



La censure postale alliée refuse à l'ache-  
minement les correspondances à destina-  
tion de pays neutres dans lesquelles il est  
question de colis de vivres, d'envois de  
fonds ou qui contiennent des timbres  
poste ou des coupons réponse.

**AVIS**  
Censure Postale

Source: Collection privée

Les personnes qui écrivent à un correspondant résidant en Belgique ou dans un territoire occupé par l'ennemi sont priées de se conformer aux instructions ci-après :

- 1° Veiller soigneusement à ce que la correspondance conserve le caractère d'un message familial.
- 2° Ne faire aucune mention claire du lieu d'origine.
- 3° Ne pas dater le message.
- 4° Ne faire aucune allusion aux voies par lesquelles on a reçu des lettres ou messages.
- 5° Lorsqu'on utilise les services d'un correspondant résidant en pays neutre, libeller soi-même l'enveloppe ; laisser l'enveloppe ouverte pour que la censure du Congo Belge ne doive pas la découper et éviter d'employer des enveloppes portant des marques anglaises ou américaines.

Avis de la censure du Congo Belge glissé à l'intérieur de la lettre.

Lettre transmise via la légation de Belgique à Lisbonne en PCV et acheminée par enveloppe de groupage à destination d'un militaire à Léopoldville / Congo Belge où elle parvint le 17 mars 1944. La lettre fut redirigée vers Kamina où elle parvint le 25 mars. Transit par Léopoldville-Kalina le 18 mars.

Griffe noire "P.C.V. frs cong" + montant au crayon "3,25" + cachet "T" en noir.

Tarif: (du 1-12-1940 au 14-9-1945),

- 1<sup>er</sup> port intérieur: 2.50fr.
- 2<sup>ème</sup> port intérieur: 0.75fr.

-----  
3.25fr.

Ce montant fut payé par le destinataire le 25 mars 1944 à l'aide d'un 60c. (émission palmiers) + 1fr. et 2fr. timbre taxe.

La lettre fut censurée et fermée à Léopoldville le 17 mars 1944 avec une bande (type Aa) "CENSURE CONGO BELGE" + numéro de censeur "34".

**SUMMARY: The "Under cover" mail of the Belgian Legation in Lisbon from 1940 to 1945.**

The postal relations with the Belgian Congo were interrupted when Belgium capitulated on May 28 th 1940. Therefore people, who still wanted to contact the colony, had to use an artifice. They put up a routing system through neutral countries. The letters were sent to the address of a mail ferry-man in Lisbon / Portugal which grouped and put them in a large envelope (under cover) to Léopoldville where the mail was censored and redistributed.

This article will prove that the Belgian Legation in Lisbon was passing mail to the Belgian Congo via service of letters groupings (under cover) . The particularity of these letters is the total postage absence at the departure. All bear a pencil inscription in blue or red: " PCV fr" + amount . Around 1944, the handwritten mark was replaced by a mark "PCV frs Congo " + amount. At the moment we do not know where this mark was applied. Two possibilities have been proposed to determine the significance of PCV: "Paid Against Value" and "Paid Against Verification". These letters were mostly carried open.

**SAMENVATTING: De "Under cover" post van de Belgische legatie in Lissabon 1940-1945.**

De postverbindingen met Belgisch Congo werden onderbroken toen België de 28 mei 1940 capituleerde. Wie nog contact met de kolonie wilde moest andere wegen zoeken. Daarom werd een doorstuur systeem via neutrale landen ingesteld. De brieven werden naar het adres van een koerier post in Lissabon / Portugal verstuurd en gegroepeerd. Deze verzond ze in een grote envelop ( onder cover ) naar Leopoldstad waar de post gecensureerd en herverdeeld werd.

Dit artikel heeft tot doel te bewijzen dat de Belgische gezantschap in Lissabon post naar Belgisch Congo doorstuurde via een dienst van briefgroeperingen ( under cover ) . De bijzonderheid van deze brieven is de totale afwezigheid van frankering bij zijn vertrek. Alle brieven hebben een " PCV fr " + bedrag vermelding in blauw of rood potlood. De handgeschreven merk zal rond 1944 vervangen worden door een " PCV FRS Congo " + bedrag merk in potlood . Voor het ogenblik is ongekend waar dit merk aangebracht werd. Twee mogelijkheden zijn voorgesteld voor de betekenis van PCV: "Betaald Tegen Waarde" en "Betaald Tegen Verificatie". Deze brieven werden meestal open vervoerd.